



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru

Président

Docteur Nicole Smolski

Vice-Présidente

Communiqué de presse du 26 novembre 2008

Mépris ou intimidation : une même politique à court terme

Le SNPHAR a noté l'absence de réponse de la directrice de la DHOS au courrier de la Fédération de la Permanence des Soins (FPSH), demandant une poursuite des discussions ayant conduit au protocole d'accord signé en mai 2008. Toute tentative de dialogue avec le Ministère de la santé se solde par des silences répétés. Cette attitude méprisante devient une habitude au sein du gouvernement ces derniers temps, notamment pour le dossier de l'IRCANTEC.

Ce ne sont pas des mesures d'intimidation à l'égard des médecins qui remplaceront le dialogue social. Le SNPHAR, à l'instar de l'AMUF qu'il soutient, étudie des modalités d'action qui permettront une reprise des négociations. Rien n'est exclu à ce jour.

Le SNPHAR, membre fondateur de la FPSH, exige la reprise des négociations sur la base du document signé par la DHOS et les syndicats de la Fédération, pour la reconnaissance de la pénibilité de l'exercice des médecins soumis à la permanence des soins. Le Ministère ne pourra pas continuer à nier la mobilisation et le mécontentement des praticiens hospitaliers face à sa politique de santé, particulièrement à un moment où l'adhésion des médecins est nécessaire pour l'application de la Loi Hôpital-Prévention-Santé-Territoires.

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr